

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 24/09/2012

Réception par le Prefet : 24/09/2012

Publication : 28/09/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-9-3-2

Séance du vendredi 21 septembre 2012

RD 55 - TRAVAUX DE SECURISATION ENTRE LA RD 422 ET LE CARREFOUR AVEC LA RUE DE L'EGLISE À BALDERSHEIM.

□

PROGRAMMES A111 ET A171

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU la délibération n° CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve le dossier des études d'avant-projet ;
- retient la variante n°1 présentée dans ce dossier ;
- approuve l'estimation du coût prévisionnel de cette opération au montant de 345 000 € TTC (valeur août 2012) ; les autorisations de programme correspondant aux études et aux travaux sont à affecter pour 280 000 € TTC sur le programme A111- millésime 2009 et seront ultérieurement affectés pour 65 000 € TTC sur le programme A171.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

RD 55 - AMENAGEMENT ENTRE LA RD 422 ET LE CARREFOUR DE LA
RUE DE L'EGLISE A BALDERSHEIM
PLAN DE SITUATION

